

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement
de la gendarmerie outre-mer

**Décision n° 22332 du 25 novembre 2013 portant promotion
de sous-officiers de réserve du commandement de la gendarmerie de La Réunion**

NOR : INTJ1319127S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,
Vu le code de la défense ;
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière
d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;
Vu la décision n° 22329 du 22 novembre 2013 (NOR : INTJ1319126S),

Décide :

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie :

Article 1^{er}

Les adjudants de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef de réserve le 1^{er} décembre 2013 :

Lefranc, Philippe	Nigend : 113 658
Boyer, Roland	Nigend : 136 283

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant de réserve le 1^{er} décembre 2013 :

Hoarau, Jean-Pierre	Nigend : 70 256
Dalele, Pierre	Nigend : 119 511
Marimoutou-Moutouvirin, Georges-Marie	Nigend : 108 779
Intins, Lionel	Nigend : 138 139

Article 3

Les gendarmes de réserve dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef de réserve le 1^{er} décembre 2013 :

Rousseau, Alain	Nigend : 120 385
Payet, Thierry	Nigend : 180 919
Ichane, Jean-Bruny	Nigend : 251 662
Eléonore, Daniel	Nigend : 251 194

*Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers du corps de soutien technique
et administratif de la gendarmerie nationale :*

Article 4

Le maréchal des logis-chef de réserve dont le nom suit est promu au grade d'adjudant de réserve le 1^{er} décembre 2013 :

Mériguet, Hubert	Nigend : 167 232
------------------	------------------

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 25 novembre 2013.

*Le général de corps d'armée,
commandant la gendarmerie outre-mer,
S. CAILLET*